

## FRANCHIR LA LIMITE EN BROUILLANT LES CARTES : LA VALSE-HÉSITATION ENTRE ANTISIONISME ET ANTISÉMITISME, TROMPEUSE ET DESTRUCTRICE

par le professeur Gil Troy, Université McGill

Une chose étrange s'est produite au défilé de la fierté gaie à Toronto, en juin, et s'est répétée au défilé de la fierté de Montréal, en août. Quelques participants marchaient sous la bannière *Queers Against Israeli Apartheid* (QuAIA), ou « gais contre l'apartheid israélien ». Le secret bien gardé que QuAIA doit taire, c'est qu'Israël est le meilleur havre au Moyen-Orient pour les homosexuels persécutés, y compris les Palestiniens. C'est absurde. De telles manigances sont le summum de l'antisionisme. Cela défie la logique, déforme l'histoire et déplace les priorités. QuAIA reflète une telle haine contre l'État juif que l'antisionisme passe avant toute autre cause, y compris la libération des homosexuels. La cause de QuAIA passe avant toute autre et éclipse celle de l'identité sexuelle – en une journée où l'on célèbre l'identité sexuelle.

Malheureusement, les Juifs ont une longue expérience de ces comportements absurdes. Au XX<sup>e</sup> siècle, l'idée du communisme favorisant la fraternité au sein de l'humanité ne s'appliquait pas aux Juifs. De même, dans l'Allemagne nazie, les héros de la Grande Guerre étaient tous les anciens combattants allemands, sauf les Juifs. Ces incongruités du passé étaient motivées par l'antisémitisme. Nous hésitons souvent à reconnaître les manifestations modernes de ce préjugé ancien, même lorsqu'elles sont à peine moins subtiles.

Au Canada, il est difficile de contrer les nouvelles formes d'antisémitisme parce que certaines des plus nobles intentions de la société canadienne et de l'Occident sont utilisées de façon à camoufler certaines des moins nobles intentions du monde d'aujourd'hui. L'alliance diabolique qui unit l'antisionisme arabe et l'antiracisme ainsi que l'anti-impérialisme de l'Occident permet à beaucoup d'antisémites modernes d'affirmer : « Je ne suis pas antisémite, je suis seulement antisioniste. » Cette position place les partisans d'Israël sur la défensive. Ce n'est pas convainquant, étant donné l'intensité de la haine et les attaques déraisonnables. Tous les peuples opprimés comprennent que de faire passer la possibilité de diffamation d'un certain groupe avant ses propres intérêts ou ceux des autres constitue un signe clair qu'il y a préjugé. Israël et le sionisme ne doivent pas faire l'objet d'un traitement particulier, mais plutôt d'un traitement juste. Le fait de placer Israël dans une classe à part et de diaboliser le sionisme, dans le contexte d'une idéologie politique, a trop souvent versé dans le comportement pathologique.

C'est difficile à expliquer sans prendre en compte l'antisémitisme. Les antisionistes sont honnêtes, mais inconstants. Ils montrent régulièrement leurs vraies couleurs en teintant leurs attaques contre Israël d'un antisémitisme manifeste. Durant l'émeute survenue en 2002 à l'Université Concordia, quand de violents protestataires pro-palestiniens ont voulu empêcher Benjamin Netanyahu de prendre la parole sur le campus du centre-ville de Montréal de cette université, certains protestataires avaient lancé [de la petite monnaie](#) à des étudiants juifs et attaqué des étudiants portant la kippa. En avril 2004, au moins un Montréalais d'origine libanaise (et probablement plus qu'un) avait exprimé sa colère à l'endroit d'Israël en posant une bombe incendiaire dans la bibliothèque d'une école primaire juive. Plus récemment, au cours de la guerre au Liban survenue en 2006 et des opérations menées à Gaza en 2008-2009, après des gestes controversés posés par Israël, les crimes antisémites se sont multipliés, visant des synagogues, des écoles juives et des particuliers juifs, au Canada et ailleurs dans le monde. On peut dire que, à maintes reprises, l'antisémitisme a franchi allègrement la limite malgré les tentatives pour présenter ces actes comme des manifestations d'antisionisme et non d'antisémitisme.

Ces éclats de violence sont les manifestations modérées, au Canada, d'une campagne d'antisémitisme virulente et systématique qui se déroule depuis des décennies dans le monde arabe – et dans une grande partie du monde musulman. Cette campagne a commencé avec l'alliance entre le chef palestinien Haj Amin el Hussein et Adolf Hitler, dans les années 1930 et le début des années 1940. Le fait que la plupart des Arabes nient à Israël le droit d'exister y est aussi pour quelque chose. Le vocabulaire antisémite employé dans la charte du Hamas ainsi que l'image antisémite qu'on projette même dans les médias jordaniens et égyptiens, malgré leurs traités de paix avec Israël, ne sont que quelques exemples de la sourde haine des Juifs qui se manifeste par des représentations des Juifs correspondant aux préjugés classiques, soit des personnages au nez croche se croyant tout permis, radins, manipulateurs et assoiffés de sang.

Parallèlement, le fait de diaboliser Israël et de romancer l'histoire des Palestiniens découle d'un engagement salutaire de Canadiens et d'Occidentaux progressistes à l'égard des droits de la personne, de la lutte contre l'impérialisme et de la dénonciation du racisme. Sur les campus, dans bien des syndicats et même dans bien du contenu des médias, le discours dominant est favorable au Moyen-Orient et décrit trompeusement les Juifs comme étant des Blancs impérialistes du monde interlope ayant dépossédé les Palestiniens et se rendant coupables

d'oppression à leur égard. Cette façon de ne présenter qu'un côté de la médaille découle des sentiments cultivés dans la deuxième moitié du siècle dernier grâce, entre autres, aux révoltes anti-impérialistes survenues après la Seconde Guerre mondiale, au leadership des États-Unis et du Canada en faveur de la création de l'ONU et de lois protégeant les droits de la personne, à la révolution pour la défense des droits civils dans le sud des États-Unis et à la défaite de l'apartheid en Afrique du Sud. Au milieu des années 1970, des propagandistes soviétiques et arabes ont imaginé un moyen d'utiliser ces nobles sentiments de manière à dénigrer des démocraties occidentales, surtout Israël, et à donner aux dictatures du tiers monde le droit de passer outre à bien des droits civils. Ce nouveau mensonge a tragiquement survécu à l'Union soviétique et se répand librement au XXI<sup>e</sup> siècle.

Qu'on ne s'y trompe pas. Il est facile de critiquer Israël sans tomber dans l'antisionisme ou l'antisémitisme. Malgré la représentation caricaturale d'un lobby juif monolithique et omnipotent (le tableau antisémite classique), il existe un vigoureux débat au sein du monde juif, en Israël et ailleurs, concernant les agissements d'Israël. Les Israéliens et les autres Juifs ont montré qu'on pouvait critiquer vertement Israël sans franchir la limite. La même chose est vraie pour d'autres pays. On peut critiquer des mesures canadiennes ou américaines sans diaboliser ces États ou remettre en question leur droit d'exister. Toutefois, si l'on pense au vitriol répandu par l'antisémitisme moderne, et compte tenu de l'histoire tragique du racisme envers les Juifs, tant en Orient qu'en Occident, il conviendrait que ceux qui critiquent sincèrement Israël se dissocient clairement de l'antisémitisme qui caractérise la plupart des mouvements antisionistes modernes.

Au lieu de cela, voici comment les détracteurs d'Israël franchissent sans arrêt la limite, passant des critiques justifiables à la justification du génocide ou de l'élimination d'Israël :

**Disproportion** : L'énorme quantité de plaintes et de protestations est suspecte. Pourquoi le petit État d'Israël attirerait-il autant l'attention? C'est un mystère, à moins que l'on considère l'antisémitisme comme explication possible. Quand des terroristes du Hamas ont tué de leurs compatriotes à Gaza, l'Université York n'a pas réagi. Quand Mahmoud Ahmadinedjad a fraudé pour remporter les élections en Iran en se moquant de son propre peuple, les rues sont restées tranquilles au Canada. Pourtant, beaucoup des mesures bien moins radicales prises par Israël, même dans des circonstances de légitimes défense, s'attirent l'opprobre du public, et on ne se gêne pas pour le manifester avec véhémence dans la rue, sur les campus et dans les médias.

**Exagération** : Pour justifier cette perspective singulière, les agissements d'Israël sont régulièrement dénoncés comme des crimes de guerre, les souffrances des Palestiniens étant exagérées. Bien sûr, les Palestiniens ont connu l'angoisse depuis la guerre de 1948, et encore depuis la guerre de 1967. Mais comparer quotidiennement leurs souffrances à celles des Juifs sous le joug nazi est simplement absurde. Au cours de ces décennies, la population palestinienne a connu un essor formidable, ainsi que son niveau d'éducation, ses conditions d'hygiène et son espérance de vie. Plus récemment, Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne en personne, affirmait que les conditions de vie étaient bonnes en Cisjordanie et que les principales villes de cette région connaissaient un boom économique. En exagérant le conflit entre Israël et la Palestine pour le comparer à une occupation par Israël digne des méthodes nazies, on manifeste de graves préjugés envers les prétendus oppresseurs, les Israéliens. C'est le cas également quand on compare les Juifs à leurs pires ennemis, les nazis.

**Diabolisation** : En exagérant les souffrances des Palestiniens et l'iniquité israélienne, on en vient inévitablement à diaboliser Israël. L'expression la plus populaire de ce phénomène au Canada est le rapprochement d'Israël avec le régime raciste et répréhensible de l'apartheid en Afrique du Sud. La semaine de l'apartheid israélien – les deux termes ne devraient même pas être employés ensemble – a commencé à Toronto et s'est répandue dans le monde entier. Traiter le conflit national entre Palestiniens et Israéliens comme un conflit racial tient de la mauvaise foi. Comparer les barrières érigées par Israël pour des raisons sécuritaires en raison du terrorisme palestinien au racisme systématique fondé sur la couleur qui était imposé en Afrique du Sud, c'est présenter l'histoire sens dessus dessous. Le régime sud-africain s'appuyait sur une série de lois établissant le statut civil d'après la couleur. Une telle approche ne pourrait fonctionner au Moyen-Orient, si l'on pense qu'il existe des Israéliens d'origine éthiopienne à la peau noire et des Palestiniens au teint pâle. Plus important encore, cette approche irait à l'encontre des idéaux fondamentaux des Israéliens et des sionistes, incarnés dans la proclamation d'indépendance d'Israël, qui assure des droits égaux à tous les citoyens, quelle que soit leur religion ou leur race. Le rapprochement trompeur et diabolique entre Israël et l'apartheid est une reprise de la résolution prise par l'Assemblée générale des Nations unies en 1975 qui faisait fausse route en établissant un lien entre sionisme et racisme. Cette résolution fut révoquée en 1991 et dénoncée éloquemment en 1975 par l'ambassadeur du Canada à l'ONU, Saul Rae, entre autres. C'était un mariage indigne entre la propagande raciale de style nazi, la stratégie soviétique de la Guerre froide et l'antisémitisme arabe.

**Dé légitimisation** : La dé légitimisation, ou la remise en question du droit d'Israël à exister, est la suite logique de la diabolisation. Un régime aussi répréhensible que celui de l'Afrique du Sud mérite de connaître la même fin que l'Allemagne nazie. Ce n'est pas une coïncidence qu'Israël ait été comparé aux deux régimes les plus honnis du XX<sup>e</sup> siècle, dont aucun des deux n'a survécu. Tout cela s'explique par un essentialisme que connaissent bien les spécialistes de l'antisémitisme et d'autres formes de préjugés. Les gens victimes de la haine dénoncent l'exécutant, et non l'acte – l'essence du phénomène au lieu de sa manifestation. Critiquer les agissements d'Israël envers les Palestiniens peut être une attitude raisonnable et justifiée; répudier le sionisme et le droit d'Israël à exister nous fait souvent passer de la sphère du débat politique à celle de l'irrationnel.

Le sionisme est le nationalisme juif, l'idée que les Juifs forment un peuple, une nation, et non pas seulement une religion, qui est rattaché à la terre ancestrale d'Israël, même si ses représentants sont éparpillés et constituent de loyaux citoyens de différents pays du monde. Dans un monde où le nationalisme demeure le principal véhicule pour l'organisation des États-nations, une forme de nationalisme, le nationalisme juif, est gardé à part et remis en question. On voit donc qu'il existe un parti pris profondément ancré qui déforme le débat. Pourquoi Israël, contrairement à tout autre pays, devrait-elle demeurer sous observation après six décennies? Nous savons que les cartographes impérialistes européens ont tracé un peu au hasard les frontières de pays comme l'Iraq. Nous savons que le Pakistan est une création artificielle dont on a convenu quand le Raj britannique s'est effondré, à peu près à l'époque où l'on créait Israël sur la terre ancestrale des Juifs, selon les écrits bibliques. Comment se fait-il que personne n'ait remis en question l'existence de l'Iraq ou du Pakistan, même à l'époque où Saddam Hussein a envahi le Koweït ou quand le Pakistan a commencé à se doter de l'arme nucléaire et de commettre des actes terroristes dans le monde entier?

**Ostracisme** : Le résultat, c'est que les appels au boycottage d'Israël par les chefs syndicaux et les universitaires sont des formes d'antisémitisme dans les faits, même si ce n'est pas leur intention. C'est ainsi que l'ancien président de Harvard, M. Larry Summers, présentait cette situation. Le fardeau de la preuve retombe sur les partisans du boycottage. Ils doivent expliquer pourquoi il faudrait ostraciser l'État démocratique d'Israël et non des dictatures comme la Libye, l'Iran, la Chine et le Soudan. Ces gens doivent justifier le zèle particulier qu'ils mettent à dénoncer Israël, comme trop d'autres défenseurs des droits de la personne. Ils doivent prendre leurs distances par rapport à l'antisémitisme manifeste de leurs propres alliés.

**Deux poids, deux mesures** : On constate un manque de cohérence. D'abord, on attend d'Israël qu'il respecte des normes démesurément élevées, et ses agissements sont dénoncés trop vigoureusement. Plus troublant encore, des groupes importants violent leurs propres idéaux dans leur empressement à dénoncer Israël. Nous voyons des gais définir leur activisme et leur identité à travers le prisme de la lutte contre Israël, malgré la position progressiste de ce pays sur le plan des droits des gais. Nous voyons des féministes taire le sexisme des musulmans et des Arabes de même que l'égalitarisme d'Israël sur ce plan tant elles veulent avoir des raisons de dénoncer Israël. Nous voyons des universitaires faire fi de leur obligation première de dire la vérité et de souligner la complexité du monde à cause de leur désir de caricaturer Israël. Quand des activistes gais, des féministes, des universitaires et d'autres font fi de leur identité propre en se composant des valeurs qui leur permettent de dénigrer Israël, ils ne font que se condamner eux-mêmes et font ressortir le fait qu'ils ont des préjugés à l'endroit des Juifs et de leur État, et non seulement des critiques à formuler à l'endroit de l'État juif.

Sacrifier son intégrité et sa crédibilité pour diaboliser une démocratie est un acte irrationnel de mauvaise foi. Il faut d'abord identifier les personnes qui agissent ainsi et les dénoncer, dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation au sionisme, à l'antisémitisme et à la nécessité d'avoir un État juif. Ce sont les premières étapes importantes vers une solution. Le Canada doit prendre les devants en dénonçant l'antisémitisme arabe manifesté en Iran et ailleurs – et prévoir des sanctions – et amener la communauté des droits de la personne à comprendre le rôle d'« idiot utile » qu'elle joue dans le contexte de l'antisémitisme arabe. Chez nous, on pourrait faire des merveilles en faisant preuve de plus de vigilance à l'égard des actes d'antisémitisme commis par les opposants d'Israël sous des formes politiquement correctes. Des enquêtes comme celle-ci et des groupes comme la Coalition parlementaire canadienne contre l'antisémitisme sont essentiels pour augmenter la vigilance. On ne peut pas édicter des lois interdisant la haine, mais on peut rendre les gens plus sensibles aux manifestations modernes d'un racisme millénaire pouvant perpétuer une attitude raciste, parfois même sans que ce soit intentionnel.

## Donc, que pouvons-nous faire à cet égard?

Supplément par le professeur Gil Troy

Après la présentation de « Franchir la limite en brouillant les cartes », je demande l'indulgence du comité afin qu'il me permette d'ajouter à ma description du problème des propositions sur la manière de faire face au problème. Voici quelques suggestions, présentées respectueusement :

- **Confier à la prochaine génération d'internautes la tâche de combattre la haine dans le cadre du programme Citizenship 2.0 qui serait donné dans les écoles.** Les stratégies de défense sont insuffisantes face aux manifestations de haine sur Internet. Tout le monde semble s'inquiéter de l'effet délétère de la blogosphère sur la société civile, sur les enfants et sur la culture occidentale. Dans le cadre de la lutte contre l'antisémitisme, il faudrait amener les enseignants et les dirigeants communautaires à adhérer à Citizenship 2.0 et à enseigner aux élèves à éviter de contribuer à la dégénérescence du discours tenu en ligne, à combattre la haine en ligne, à évaluer d'un œil critique l'information obtenue en ligne et à employer le pouvoir que confère Internet pour défendre les valeurs démocratiques et ainsi contrer ceux qui propagent la haine. Internet est démocratique. Mobilisons-nous et confions aux jeunes Canadiens la tâche de combattre la haine partout où ils en voient des manifestations (et bien sûr à ne jamais participer à sa propagation).
- **Identifier les coupables et les dénoncer.** Le gouvernement doit veiller à ce que ce soit bien clair, en public et en privé, que le Canada ne s'associe pas avec des gouvernements antisémites ou des gouvernements qui tolèrent l'antisémitisme dans les médias, dans les rues, etc. Le gouvernement Harper a montré, dans *The Battle of Durban II* et plus récemment à des réunions de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, comment les gouvernements peuvent prendre leurs distances par rapport à Mahmoud Ahmadinedjad et les gens de son espèce (et l'histoire jugera généreusement ces décisions). L'étape suivante consiste à élargir la perspective et à trouver des moyens de réprimander les Saoudiens, les Égyptiens et d'autres peuples dont les dirigeants sont plus subtils mais dont les institutions et l'élite perpétuent le problème. Parallèlement, selon

mon collègue, Gregg Rickman, il faut accepter la définition de travail de l'antisémitisme proposée par l'EUMC et recueillir de l'information dans le monde entier avec l'aide des ambassades et au Canada pour documenter les incidents antisémites – il faut en effet identifier les coupables avant que nous puissions les dénoncer.

- **Poursuivre les coupables.** Le gouvernement devrait adhérer à l'initiative de l'honorable Irwin Cotler voulant qu'on poursuive Mahmoud Ahmadinedjad pour incitation au génocide. Cette façon de faire met les coupables sur la défensive. Dans ce cas, cela contribuerait aussi à neutraliser une importante menace stratégique dans le monde.
  
- **Continuer à protéger les droits de la personne en tant qu'élément du patrimoine canadien.** En insistant sur le rôle fondamental du Canada dans la rédaction et l'application des premières déclarations sur les droits de la personne, on devrait aider à sensibiliser les législateurs et les diplomates quand des dictateurs ou des hypocrites diminuent le sens de ce que sont les droits de la personne. C'est un enjeu bien canadien parce que le Canada a joué un rôle historique et idéologique important dans la création de l'infrastructure nécessaire à l'application des droits de la personne.
  
- **Initiatives de pointe pour la réforme de la communauté des droits de la personne.** En 1975, l'ambassadeur américain à l'ONU, Daniel Patrick Moynihan a averti qu'en utilisant le langage des droits de la personne pour isoler Israël, on menaçait toute la base des droits de la personne établie après la guerre. Un groupe de travail formé de parlementaires du Canada et d'ailleurs devrait faire une évaluation de l'ONU dans son ensemble, de son conseil des droits de la personne et peut-être aussi des ONG oeuvrant dans le domaine des droits de la personne. L'évaluation devrait établir si des préjugés sont perçus et dans quelles circonstances, et faire des suggestions sur la manière de corriger la situation.
  
- **Se sentir personnellement visé par l'antisémitisme.** La lutte contre l'antisémitisme devrait être considérée comme un élément d'une mission diplomatique. Si un journal français publiait un pamphlet antiquébécois, on

pourrait s'attendre à ce qu'un diplomate canadien exprime sa désapprobation. Si ce même journal français publiait un pamphlet antisémite, le diplomate canadien s'en mêlerait-il? Le diplomate devrait réagir, tant parce que ce texte haineux blesse des Juifs canadiens que parce qu'un pays ayant des idéaux devrait les défendre en toutes circonstances, que ses citoyens soient visés ou non. Disons maintenant qu'il s'agisse plutôt du gouvernement du Venezuela qui harcèlerait les Canadiens et les Juifs. Que devrait faire le Canada pour lutter contre cette attitude? C'est poussé loin, mais nous devons évaluer les responsabilités du Canada dans la lutte contre l'antisémitisme et les autres maux en matière de droits de la personne. Nous devons nous demander quelle formation et quelle orientation doivent être données aux diplomates sur ces questions. Les diplomates doivent apprendre que l'antisémitisme ne doit pas être considéré comme une affaire interne, mais comme une agression commise contre tous.

- **Encourager la formation d'organismes de la base.** Le modèle de FAST (Finissons-en avec l'antisémitisme sans tarder), fondé par des chefs de file dans le domaine des droits de la personne, Tony et Elizabeth Comper, devrait être appuyé et popularisé.
  
- **Financer et populariser des modèles de surveillance et de collecte d'information communautaire.** Financer et encourager le lancement d'initiatives précises, comme celles de simples citoyens d'Ottawa qui ont pour mission de lutter contre les actes de vandalisme antisémites. Pour ce faire, il faut notamment dépister systématiquement les vagues de violence antisémite.
  
- **Encourager les modèles de surveillance par la collectivité elle-même.** En dépistant les problèmes de façon plus attentive et plus honnête, les collectivités où se trouvent les auteurs de troubles antisémites peuvent être cernées et incitées à assurer elles-mêmes une plus grande surveillance.
  
- **Éviter les batailles concernant les droits.** Le gouvernement peut user de son influence pour modifier la dynamique sur les différents champs de bataille (campus, médias, Internet, etc.) Quand les critiques d'Israël dépassent les limites, qu'il ne s'agit plus d'une simple opposition aux politiques d'Israël mais bien d'incitation à l'antisémitisme, ils prétendent que ce sont des discussions sur

les droits. Les professeurs invoquent la liberté universitaire et les journalistes, la liberté de presse. Je suis favorable à la liberté universitaire – je suis contre les *fautes professionnelles dans l'enseignement*. Un professeur devrait être libre de critiquer Israël dans la classe, mais ce professeur commet une faute professionnelle si les étudiants sont intimidés, forcés de se taire ou victimes de harcèlement s'ils osent contester. Trop souvent, c'est ce qui se produit quand un professeur utilise sa tribune pour faire passer des idées politiques à un auditoire captif. Il faudrait aussi parler de critique constructive et de responsabilité professionnelle, et non de liberté d'expression. Je n'ai pas remis en question la liberté de la presse suédoise quand elle a publié récemment un article où l'on rapportait à tort qu'Israël faisait des prélèvements d'organes sur des Palestiniens. Toutefois, je ne crois pas que les critiques constructives d'Israël aient violé la liberté de parole du journaliste. Par ailleurs, si le gouvernement de Suède avait été critique à l'égard de cet article, cela aurait aussi été vu comme un exemple de critique constructive, et non une violation du droit de parole. En outre, la question qu'il faut vraiment se poser n'est pas de savoir si le journaliste et le rédacteur en chef pouvaient colporter ces mensonges au nom de la liberté de presse, mais bien s'ils ont correctement assumé leurs responsabilités professionnelles (et, dans ce cas particulier, s'ils sont compétents).